

Cycle de l'eau

38e Congrès FNCCR - Septembre 2022 - RENNES

Conférence - Mercredi 28 septembre 2022 - 14h

GESTION PUBLIQUE DE L'EAU : QUELS DÉFIS À RELEVER ? 10 ans du réseau France Eau Publique

INTERVENANTS



Animation par **Émilie WALKER**

Agence Eker

Bruno CAUTRÈS

Chercheur au CNRS - CEVIPOF

Anne GROSPERRIN

Vice-présidente de Grand Lyon Métropole

Anne LE STRAT

Senior consultante Gwopa UN-Habitat

Christophe LIME

Président du réseau France Eau Publique,
vice-président de Grand Besançon Métropole

Alain RICHARD

Ancien ministre, vice-président du Sénat, sénateur du Val d'Oise, membre de la Délégation Prospective du Sénat sur les questions d'avenir de la ressource en eau

Émilie WALKER

Bonjour à tous, je vous remercie d'être si nombreux. Le Réseau France Eau Publique de la FNCCR fête ses dix ans cette année, l'occasion de réaliser un bilan de la gestion publique de l'eau en France et d'échanger sur les perspectives pour l'avenir. L'eau est au cœur de nombreux enjeux : adaptation au changement climatique, gouvernance, relations avec la société civile, financement, etc.

L'été que nous venons de connaître en a fait un sujet phare de l'actualité. Dans un contexte de sobriété, de raréfaction de la ressource et de réduction de la consommation, nous nous interrogerons sur les enjeux d'équilibre entre usages, la gouvernance et les nouveaux modes de financement à expérimenter.

Nous nous focaliserons aujourd'hui sur les enjeux spécifiques de la gestion publique de l'eau, les défis que les acteurs publics de l'eau ont à relever, en essayant de faire un pas de côté par rapport à la technique pour essayer de dégager de premières pistes de perspectives.

Pour aborder ces différents sujets, nous sommes entourés de :

- **Alain RICHARD**, ancien ministre, vice-président du Sénat, sénateur de l'Oise, membre de la délégation prospective sur les questions d'avenir de la ressource en eau ;
- **Bruno CAUTRÈS**, chercheur au CNRS, spécialiste de l'opinion publique ;
- **Anne GROS-PERRIN**, vice-présidente de Grand Lyon Métropole, qui a décidé de reprendre la gestion de l'eau en régie publique ;
- **Anne LE STRAT**, senior consultante au sein de l'agence Gwopa-UN Habitat de l'ONU, qui vise à développer les partenariats entre les acteurs de l'eau au niveau international, et ancienne présidente d'Eau de Paris ;
- et **Christophe LIME**, Président du Réseau France Eau Publique, vice-président de Grand Besançon Métropole.

Notre table ronde se déroulera en deux temps. Un premier temps d'échange sur les défis auxquels nous devons faire face, et un second sur les inspirations et les pistes d'actions à définir pour l'avenir.

Émilie WALKER

Christophe LIME, le réseau France Eau Publique a 10 ans, il est devenu un interlocuteur clé sur la gestion publique de l'eau en France. Il regroupe plus d'une centaine d'opérateurs publics et de collectivités organisatrices de services de l'eau et de l'assainissement, soit plus de 15 millions d'habitants desservis en eau potable, et près de 10 millions d'habitants traités en assainissement.

POUVEZ-VOUS NOUS DESSINER LES GRANDS DÉFIS À VENIR QUE VOUS IDENTIFIEZ EN TANT QU'ACTEUR PUBLIC DE L'EAU ?

Christophe LIME



Bonjour à tous. Le fait pour moi d'être entouré d'Anne LE STRAT et d'Anne GROS-PERRIN est très symbolique. En effet, Anne LE STRAT a piloté il y a plus de dix ans le retour en régie de Paris, et a été une pionnière en ce sens pour plusieurs grandes et moins grandes collectivités. Anne GROS-PERRIN a suivi cette voie puisque Grand

Lyon Métropole fera son retour en régie en janvier 2023. Peut-être faut-il en déduire que les femmes davantage de facilité à se lancer des défis complexes ?

Comme vous l'avez dit, le réseau France Eau Publique a été créé il y a 10 ans, dans le prolongement d'autres organisations que pilotait Paul RAOULT à l'intérieur de la FNCCR.

Nous avons le sentiment que l'eau publique n'était pas représentée au niveau national, voire au niveau européen, ce qui nous a poussés à créer ce réseau, interlocuteur des ministères, des collectivités, en lien au niveau européen avec Aqua Publica Europea qu'Anne LE STRAT a présidé durant de longues années. En effet, sur l'eau et l'assainissement, de nombreuses décisions sont prises au niveau européen, et c'est à ce niveau que nous devons intervenir pour tenter de défendre les intérêts de la gestion publique. La France a cette particularité d'avoir une gestion privée assez impressionnante, alors que dans d'autres pays, la gestion publique est largement dominante.

France Eau Publique regroupe toutes les sensibilités politiques, des collectivités de différentes tailles, certaines très urbaines, d'autres très rurales, ce qui prouve que la gestion publique peut s'adapter à l'ensemble des territoires, quelle que soit leur taille ou leur typologie. Tout est question de volonté, de vouloir se réapproprier cet outil essentiel, pour faire face notamment aux périodes de sécheresse que nous connaissons dans le cadre du dérèglement climatique. Nous l'avons constaté cet été, et je crains que l'été 2022 soit le premier été d'une longue série nous obligeant à mettre en place certaines politiques.

France Eau Publique engage ses membres dans une vision à long terme, même si le quotidien est important pour nos opérateurs. Au-delà des sujets techniques partagés lors des rencontres de nos groupes métiers, nous essayons **d'ouvrir des perspectives sur la manière de penser l'eau au travers des valeurs que nous portons : la solidarité, la transparence et la durabilité.** Le changement climatique nous oblige à réfléchir aux enjeux que nos collectivités et syndicats doivent appréhender, de sorte à mieux répondre aux intérêts des usagers, quels qu'ils soient, sans les opposer les uns aux autres. En effet, les milieux urbains et ruraux sont tributaires les uns des autres et doivent travailler les uns avec les autres.

Dans le prolongement des Rencontres nationales de l'eau publique que nous avons créées en 2020, nous souhaitons avec cette table-ronde nous projeter sur les orientations à nous donner collectivement, et réfléchir ensemble à la gestion publique du XXI^e siècle. La gestion publique du XX^e siècle a vécu, avec ses qualités et ses défauts, et elle était souvent très descendante. Il nous faut désormais associer l'ensemble des acteurs de nos territoires, dans la mesure où nous sommes tous interdépendants : **la gestion publique doit permettre de faire dialoguer les territoires pour un partage équilibré et intelligent de la ressource, en rendant tous les territoires gagnants.**

Émilie WALKER

Je vous remercie de cette introduction.

MONSIEUR RICHARD, VOUS AVEZ CO-PRÉSIDÉ LE GROUPE DE TRAVAIL «REDEVANCE DES AGENCES DE L'EAU ET ATTEINTE À LA BIODIVERSITÉ». VOUS ÊTES ÉGALEMENT LE CO-RÉDACTEUR DU RAPPORT «POUR ÉLARGIR À LA BIODIVERSITÉ LA FISCALITÉ DES AGENCES DE L'EAU». POUVEZ-VOUS NOUS DIRE QUELLES SONT LES QUESTIONS D'AVENIR AUTOUR DE LA RESSOURCE EN EAU ?

Alain RICHARD



Les deux sujets auxquels j'ai participé ne s'inscrivent pas dans le même temps. Lorsque le gouvernement nous a demandé, à un collègue parlementaire et moi-même, d'aider à regrouper les réflexions sur le financement de la biodiversité, nous entrons dans une nouvelle phase dans laquelle la biodiversité s'organisait autour de certains objectifs, avec des enjeux financiers, puisque ces objectifs engagent de nouveaux travaux et de nouvelles acquisitions à financer. Nos réflexions nous ont permis d'aboutir à deux conclusions assez simples.

Tout d'abord, l'ensemble des interventions sur les espaces naturels destinées à la biodiversité, sera mieux piloté par les agences de l'eau, parce que cette biodiversité est très fortement corrélée à l'état des cours d'eau et des masses d'eau, ce que les agences de l'eau savent traiter. Par ailleurs, nous sommes face à l'échéance de la directive-cadre sur l'eau qui prévoit qu'en 2027, nous devons présenter un bon état général des masses d'eau. Or, nous en sommes loin, et nous avons constaté de nombreuses faiblesses dans l'état de nos masses d'eau, avec une situation assez différenciée dans le territoire.

La conclusion élémentaire que nous devons en tirer est que nous avons besoin d'une ressource supplémentaire.

Cette ressource ne peut être uniquement prélevée dans les ressources existantes des agences de l'eau, car cela signifierait que les agences de l'eau se retireraient du soutien financier qu'elles apportent aux opérations sur les réseaux d'eau. Il nous semble en effet que se poserait un réel problème de justice sociale si les agences de l'eau n'utilisaient plus l'essentiel de leur redevance pour soutenir les gestionnaires des réseaux d'eau et d'assainissement qui rétablissent la qualité. Cela nous conduit donc à chercher une ressource supplémentaire.

L'évaluation réalisée par le Conseil général de l'environnement et du développement durable remonte à quelques

années, mais nous paraît néanmoins solide. Celle-ci aboutit à la conclusion qu'il faut trouver au moins 200 millions d'euros supplémentaires par an. Nous préconisons donc de nous inscrire dans une certaine cohérence avec le respect des espaces naturels, et surtout dans la non-consommation d'espaces naturels et pensons que cette enveloppe, qui serait d'ailleurs plus proche de 250 millions d'euros, devrait être trouvée dans un complément de la taxe d'aménagement, qui appelle ceux qui utilisent le sol pour construire et développer, à contribution. Mais il s'agit là d'une échéance de court terme.

Le groupe de travail de l'unité de prospective du Sénat est plutôt confronté à la question de l'avenir de la ressource en eau à échéance 2050. Nous voyons surgir un autre problème sur lequel nous déposerons prochainement un rapport : suivant les régions françaises, nous verrons disparaître entre 25 et 40 % de la ressource en eau. Cela imposera à tous les utilisateurs, et donc en premier lieu à nos réseaux d'eau potable, de réduire très substantiellement les consommations d'eau. En plus des différences géographiques, les prévisions climatiques laissent entendre que l'impact sera nettement plus fort sur les régions du sud de la France. Il est donc légitime de se demander si nous ne serons pas confrontés en plus à des questions de solidarité interrégionales pour l'accès à la ressource en eau.

Émilie WALKER

Merci pour ce premier cadrage.

ANNE LE STRAT, VOUS AVEZ COORDONNÉ DEUX JOURNÉES «EAU» AU SEIN DU FESTIVAL «AGIR POUR LE VIVANT». LE FORMAT DE CES RENCONTRES ÉTAIT UN PEU PARTICULIER, PUISQU'IL RASSEMBLAIT DIFFÉRENTS ACTEURS SUR LE SUJET. POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE CE FORMAT ET LES PRINCIPALES CONCLUSIONS ?

Anne LE STRAT



Je remercie la FNCCR de son invitation et suis très heureuse de retrouver de nombreuses connaissances que je n'avais pas revues depuis longtemps. Après 13 ans de conduite de la politique de l'eau à Paris, en tant que maire adjointe et présidente d'Eau de Paris, je me suis expatriée, et ne suis revenue en métropole que le mois dernier.

J'ai vécu durant sept ans en extrême Asie à Taiwan et durant quatre ans à New York, deux espaces territoriaux très différents dans lesquels pourtant les dimensions de l'eau sont très présentes.

Enrichie de cette expatriation je pense désormais qu'il est très important de réfléchir les questions d'eau sur des territoires, de les ancrer sur des territoires et de pouvoir ouvrir, beaucoup plus que ça n'est encore le cas, le monde de l'eau à ceux qui ne sont pas les plus initiés.

La troisième édition du festival « Agir pour le vivant » était organisée en partenariat avec Acte Sud. C'est un lieu où se croisent des chercheurs, des intellectuels, des militants, des artistes, etc. L'objectif que je poursuis est de poser les questions d'eau en dehors de la gestion très technique de l'eau. Je le dis souvent, j'attends de ces rencontres que « **l'on sorte l'eau de ses tuyaux** ». Cela me semble urgent. Nous n'avons plus le temps de tergiverser des années durant sur ce que l'on peut faire. Il s'agit désormais de s'adapter extrêmement vite. **Nous ne sommes plus dans le temps de la transition, mais dans celui de l'adaptation. Par sa dimension multidisciplinaire et multiacteurs, l'eau est la première ressource vitale, celle qui nous permet de lier le monde des vivants, humains ou non, de penser des échelles de territoire différentes, de penser différemment des lieux de concertation et d'élaboration des politiques publiques.** Il faut vraiment que les acteurs nationaux de l'eau aient l'audace de considérer que l'eau est le premier des sujets, le premier des enjeux, ce qui nous contraint à être innovants sur les formes que prennent les discussions et la concertation. C'est précisément ce à quoi sert cette résidence « Agir pour le vivant ».

Émilie WALKER

CETTE RÉSIDENCE A-T-ELLE PERMIS D'IDENTIFIER QUELQUES RÉFLEXIONS INNOVANTES ?

Anne LE STRAT

Cette résidence s'est tenue en août 2022 à Arles, au cours de cet été qui a connu des épisodes climatiques difficiles, auxquels d'ailleurs Arles et tout le bassin du Rhône ont été confrontés. Cette région est énormément concernée par les questions de restriction d'usage, du fait notamment de la sécheresse.

Nous avons tous été frappés par le sentiment d'urgence beaucoup plus important, et qui dépasse ce sur quoi nous sommes tous d'accord, comme l'accès à la ressource. Nous avons le sentiment que l'opinion publique est un peu plus consciente des risques qui pèsent sur la ressource en termes de quantité et de qualité, même si je pense que cela n'est pas encore suffisamment pris en compte par le gouvernement. Par ailleurs, nous avons eu le sentiment très fort que nous nous dirigeons vers des

crises aiguës et des tensions, et que **l'eau allait devenir un sujet de démocratie.** Les acteurs divers et variés seront amenés à gérer sur le territoire des conflits d'usage, et des conflits de vision de la protection de la ressource, ce qui n'était pas aussi présent il y a quelques années. Nous avons pris conscience que cela nous oblige à penser différemment de ce que nous faisons jusqu'à présent.

Émilie WALKER

Avec ses premières interventions, nous entendons qu'il est urgent de sortir l'eau de son ornière technique. En même temps, cette question suppose des sujets très concrets comme la confiance.

BRUNO CAUTRÈS, VOUS ÊTES SPÉCIALISTE DU DÉCRYPTAGE DES RELATIONS ENTRE LES CITOYENS, LEUR IMPLICATION, LES ACTEURS PUBLICS... POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR LES MÉCANISMES ET L'ÉVOLUTION DU CONCEPT MÊME DE CONFIANCE ?

Effectivement, les problèmes dont nous parlons aujourd'hui sont fondamentaux. Je m'occupe de différentes études à Sciences Po et au CEVIPOF notamment, et en particulier de l'enquête annuelle portant sur le rapport des Français à la politique et la confiance qu'ils ont dans les institutions. Avancer positivement nous oblige à partir de plusieurs constats.

Le premier constat que nos études permettent de mettre en exergue est le rapport très dégradé des Français vis-à-vis à la fois des autorités politiques, mais aussi de la parole des experts. Les uns et les autres, nous faisons l'expérience depuis parfois plusieurs décennies, d'entendre des politiques dire qu'ils régleront les problèmes, parce que la situation est urgente, et d'entendre les experts nous dire que la situation est grave et urgentissime. Nous observons à la fois un sentiment de très grande confusion, voire de très grande désespérance, par rapport à l'ensemble de ces paroles politiques et de ces paroles expertes.

Le second constat que nous dressons, du point de vue de l'évolution de l'opinion publique, est que notre pays évolue dans un climat extrêmement préoccupant. Tous les indicateurs que nous mesurons, qu'il s'agisse de confiance dans l'avenir, de confiance dans les hommes, de confiance dans l'économie, montrent des taux en berne. Par ailleurs, notre pays vient de subir sur plusieurs années une série non-stop de chocs externes et de mauvaises nouvelles. Les grandes remises en cause

Bruno CAUTRÈS



économiques et sociales de la crise des gilets jaunes en ont été le paroxysme et une illustration. Se sont enchaînées ensuite la crise sanitaire et la guerre en Ukraine. Depuis plus de quatre ans maintenant, les Françaises et les Français ont ce sentiment de crise sans fin, et cette impression que ça ne s'arrêtera jamais.

Émilie WALKER

COMMENT FAIT-ON ALORS POUR ÊTRE POSITIF ?

Bruno CAUTRÈS

Dans ce contexte, il nous faut impérativement tenir compte de plusieurs éléments. Tout d'abord, il existe des urgences partout. **La parole politique est aujourd'hui très démunie dans sa capacité à hiérarchiser les enjeux et à définir ce qu'il y a de plus urgent.** Parmi ces urgences, je citerai le fait que la France est un pays riche qui continue de connaître des poches de pauvreté inadmissibles pour un pays riche. La France est un pays développé qui continue de connaître des inégalités sociales, économiques et écologiques absolument structurelles. L'hôpital ne va pas bien, certains disent que l'école ne va pas bien, le climat se dérègle, la guerre et l'insécurité se renforcent. Si l'on veut que les choses avancent, il faut que les politiques et les experts retrouvent leur capacité à admettre de temps en temps que ce dont ils parlent est peut-être moins urgent que d'autres urgences.

Par ailleurs, **le politique doit impérativement redonner du sens et une ligne de direction aux citoyens pour leur dire que puisque l'on ne peut pas traiter toutes les urgences en même temps, elles seront traitées dans un ordre de priorité.** Et cela manque terriblement. Ce n'est pas en partant d'un raisonnement qui affirme que les experts sont unanimes et qu'il suffit de payer, que les Françaises et les Français adhéreront à l'idée d'éventuelles restrictions sur une question aussi vitale que celle de l'eau, ou admettront qu'il faudra peut-être cotiser davantage pour accéder à une ressource qui se raréfie. Notre pays a déjà éprouvé les limites de ce modèle. Un effort collectif doit être fait et c'est normalement le rôle du gouvernement et du politique de hiérarchiser les urgences et de nous dire ce qu'il ne peut pas faire, ce qu'il ne peut pas faire immédiatement, ce qu'il entend faire de toute urgence, et de donner du sens à l'avalanche de mauvaises nouvelles à laquelle nous faisons face. Force est de constater qu'aujourd'hui, le regard que portent les Français sur cette situation est plein de confusion. Depuis plusieurs années, la perte de sens se fait cruellement ressentir

dans le pays. Il nous a été dit que personne ne s'était occupé des problèmes des Français depuis 30 ou 40 ans, ce qui consterne toute personne qui paie ses impôts et sa TVA. Durant la crise Covid, nous avons vu des soignants acheter des masques de plongée sous-marine dans une enseigne d'articles de sport, pour leur permettre de travailler. Nous avons assisté à des choses absolument incroyables, et il faut impérativement tenir compte de ce contexte avant de dire aux Françaises et aux Français qu'ils n'ont encore rien vu avec le problème de l'eau.

Je n'ai pas de solution miracle, mais je connais juste l'état de l'opinion des Français par rapport à ces questions, l'état de confusion dans lequel se trouvent les Français qui sont d'excellents citoyens qui ne demandent qu'à bien faire. En effet, l'immense majorité de nos compatriotes est en règle avec la loi et avec les impôts. Les citoyens ne demandent qu'à bien vivre et à contribuer à la vie d'un pays dans lequel les jeunes ont un avenir meilleur. Tout le travail consiste donc à faire en sorte que cette envie de donner le meilleur de soi-même se réalise. Si les personnes qui nous annoncent que tout va très mal sur le front de l'eau sont celles qui sont en responsabilité depuis des années, ça ne pourra pas fonctionner. Au contraire, cela donnera lieu à une nouvelle crise sociale et à des tensions. Si un responsable politique français annonce que dès demain il faut mettre en place une restriction de la consommation, les Français commenceront par s'interroger sur la légitimité de celui qui ordonne cette décision. Cela signifie que **le monde politique a un énorme challenge à relever, et il le sait. Il doit faire preuve d'imagination pour envisager des solutions qui permettront aux Françaises et aux Français d'adhérer à ce qui sera mis en œuvre pour traiter cette très grande urgence.**

Émilie WALKER

Redonner du sens, hiérarchiser, s'engager, autant de préceptes qui posent la question de l'échelle. Comment et à quelle échelle intervient-on ?

ANNE GROSPERRIN, LA MÉTROPOLE DE LYON VIENT DE PASSER EN RÉGIE. QUELLES RAISONS PEUVENT POUSSER UNE MÉTROPOLE À FAIRE CE CHOIX ?

Anne GROSPERRIN



Je pense en effet que la question de l'eau ne peut être vue du point de vue d'un territoire circonscrit, il faut la voir de manière beaucoup plus globale. **Le choix est fondamentalement et résolument politique.** Nous avons fait ce choix en début de mandat et, comme à Bordeaux, nous sommes en cours de construction. Dès le début du mandat, nous avons affirmé que l'eau potable passerait en régie publique et cela été une priorité.

Cette décision sera effective au 1^{er} janvier 2003 : il nous aura fallu deux ans et un trimestre pour y parvenir. À l'échelle d'une métropole de 1,4 million d'habitants, c'est à la fois un temps long et court pour mener à bien un tel défi. Néanmoins, je pense que c'est la volonté politique, extrêmement forte, qui permet d'y parvenir. Nous l'abordons d'un point de vue quasiment philosophique, puisque nous parlons de nos conditions de vie. C'est d'ailleurs une formule que j'ai moi-même emprunté à Anne LE STRAT, qui abordait la question sous cet angle dans une vidéo.

L'eau pose la question de nos conditions de vie présentes et futures, il s'agit donc de porter un vrai changement de paradigme dans la façon dont on considère l'eau, non plus comme une ressource, avec laquelle l'être humain a pour habitude d'adopter une posture prédatrice, mais comme un bien vital pour l'ensemble du vivant. J'utilise même souvent le mot « matrice » pour parler de l'eau. En effet, je porte une autre politique publique qui concerne la ville perméable, stratégie que l'on développe à l'échelle de la métropole sur l'adaptation au changement climatique, et **l'eau doit devenir une matrice de nos politiques publiques** du point de vue de l'urbanisme, de la voirie, de la végétalisation. Tout cela n'est pas possible sans eau. La ville n'est pas possible sans eau, et la vie n'est pas possible sans eau. Telle est l'origine de notre positionnement. Après les années de marchandisation de l'eau dans les années 80, nous sommes passés, à l'échelle mondiale, à un stade de financiarisation de l'eau. Je m'élève d'ailleurs contre tous ceux qui utilisent l'expression « or bleu », car cela introduit la notion de valeur et de richesse.

Je pense important de prêter attention au vocabulaire que l'on utilise pour parler de notre bien commun et vital. Cette marchandisation de l'eau à l'échelle mondiale a des conséquences délétères sur des populations, en Australie par exemple, où des communautés entières ont été appauvries, et où des agriculteurs sont complètement ruinés.

À l'échelle nationale, en dépit des politiques publiques que nous avons portées et du travail des agences de l'eau, **nous nous appuyons encore sur ce référentiel extractiviste, que nous devons changer pour aller vers un référentiel transformatif**, c'est-à-dire un référentiel d'adaptation au changement climatique, de qualité de vie et de gestion démocratique du bien commun. Par ailleurs, un autre enjeu consiste à **sortir l'eau de l'entre-soi des acteurs de l'eau et à permettre aux citoyens de se res-saisir de ces enjeux-là.** C'est fondamental, car rien n'est possible sans eux. Nous devons absolument trouver les moyens de faire en sorte que les citoyens se saisissent de la gestion de ce bien commun. Il faudra pour cela faire travailler nos imaginaires, car le sujet n'est pas simple.

À l'échelle territoriale, le Rhône fait face à une problématique évidente : il perdra 30 % de son débit d'ici 2050, et nous ignorons comment nous produirons ce quota pour 1,4 million d'habitants dans 30 ans. En 2070, l'apport glaciaire alpin sera tari. Il n'est pas compliqué d'imaginer ce que cela produira sur le fleuve. Or, l'État français n'a jamais négocié avec la Suisse un débit réservé sur le débit du fleuve. En étant en métropole de Lyon, nous avons conscience que nous sommes situés en aval d'une ressource qui ne prend pas sa source en France, mais que nous sommes aussi situés en amont d'autres collectivités qui dépendent aussi du fleuve. Il faut donc aussi prendre en compte et développer cette notion de solidarité interterritoriale.

Face aux crises, il nous semble essentiel de développer une vision à long terme du service public de l'eau potable. Cette vision n'est pas compatible avec une succession de délégations de service public, schéma dont il faut sortir pour aller vers l'intérêt général, lequel ne peut pas servir des intérêts privés. J'entends que cela puisse heurter certaines personnes, mais c'est une conviction profonde que j'ai par rapport à l'eau aujourd'hui, et je pense que nous devons impérativement aller vers cette vision à long terme, qui peut nous permettre de faire face aux crises. En effet, nous devons réinternaliser la maîtrise de la compétence technique pour aborder ce qui nous attend dans les années à venir. Pour un certain nombre de collectivités, cette compétence technique est aujourd'hui perdue. Les collectivités se sont démis-

de ces savoirs techniques importants et nécessaires dans la gestion du service public de l'eau. Or, ce sont nos responsabilités de collectivités qui seront engagées dans l'avenir, ça n'est pas la responsabilité des sociétés privées, mais la nôtre en tant que collectivité et en tant qu'élus. Je fais aussi référence à ce que disait Bruno CAUTRÈS : nous ne devons pas nous dédouaner de cette responsabilité, et nous ne pouvons pas nous passer de cette vision à long terme de la gestion de l'eau.

Un autre enjeu fondamental pour nous est l'enjeu démocratique. **Nous devons essayer de forger une culture collective de l'eau, et permettre aux citoyens d'appréhender tous les sujets qui y sont associés.** Il s'agit autant de sujets sociaux, qu'économiques ou écologiques liés à l'eau. Aujourd'hui, des générations entières n'ont connu que l'eau courante, et ne se demandent pas d'où vient l'eau lorsqu'elles ouvrent le robinet. L'eau est un bien de consommation et tout va bien. Or, à l'avenir l'eau ne sera plus un bien aussi courant. Il faudra non seulement trouver des solutions, mais aussi partager l'eau. Cela implique deux choix : soit le partage est imposé, soit il est arbitré collectivement et démocratiquement et pour cela, il faut que les citoyens se saisissent de cette question et remontent en puissance sur ces sujets.

Émilie WALKER

À LYON VOUS AVEZ ENGAGÉ UNE TRÈS VASTE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE, QUI VOUS PERMET PETIT À PETIT D'EMBARQUER LES CITOYENS ET L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE VOTRE TERRITOIRE SUR LES SUJETS EAU. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE QUELQUES MOTS ?

Anne GROSPERRIN

Jusqu'à présent, nous avons confié la distribution et l'exploitation de l'eau à des délégataires et nous avons décidé d'en reprendre la maîtrise. Mais au-delà, d'autres enjeux extrêmement importants concernent la protection de la ressource, et le droit à l'eau. Nous avons l'impression qu'en France, tout le monde a accès à l'eau. Or, dans une métropole comme celle de Lyon, 3 000 personnes vivent dans la rue en permanence et n'ont pas accès à l'eau pour leurs besoins essentiels. 18 000 personnes vivent sans logement. Ces personnes habitent chez des tiers, dans des squats, dans leur voiture, sans pour autant être décomptées comme des personnes vivant dans la rue. Ces 18 000 personnes n'ont pas accès à l'eau pour leurs besoins essentiels. Cet enjeu d'accès à l'eau pour chacun est une des missions que nous confions à la régie, projet que nous avons souhaité dé-

velopper en co-construction avec les citoyens, en amont de la création de la régie. Cela signifie que **durant les deux ans durant lesquels nous avons construit la régie, nous avons également travaillé sur une démarche de prospective et une démarche citoyenne.**

La Direction de la concertation et de la participation citoyenne de la Métropole s'est pleinement investie de ce sujet. C'est ainsi que nous avons déployé une démarche de sensibilisation du grand public au futur, constituée de différents ateliers passant par le théâtre, la poésie, le débat public, le cinéma documentaire, dans lesquels de nombreux citoyens, qui n'étaient pas particulièrement sensibilisés à la question, se sont engagés. Ce projet s'est ouvert sur une journée de prospective sur la question de l'eau animée par des chercheurs. Cette démarche accompagne la construction de la régie, avec aussi pour objectif d'identifier des personnes qui auraient envie d'aller plus loin dans la construction de la régie publique. Nous avons ainsi construit trois objets soumis à la concertation :

- 1) Le règlement de service et la charte des usagers ;
- 2) La gouvernance : quatre représentants des usagers siègeront au Conseil d'administration de la régie publique et la question consistait à savoir comment ils seront désignés légitimement, et comment ils seront redevables de leur représentation ? C'est un vrai sujet, car nous savons d'expérience que dans les conseils d'administration, les postes s'institutionnalisent avec le temps, si bien que les conseillers finissent par ne représenter qu'eux-mêmes, et pas les personnes qui les ont désignés. Notre objectif est de créer une forme de parlement local qui permette de désigner ces usagers au conseil d'administration et de faire en sorte qu'ils rendent compte de leur action au sein de la régie ;
- 3) La tarification sociale et environnementale, que nous avons décidé de mettre en place avec les citoyens et les représentants associatifs (la CCSPS notamment), et qui débutera en 2023, quand la régie sera lancée.

Émilie WALKER

Merci pour la présentation de cette initiative, dont vous avez prévu de dresser un premier bilan le 3 décembre prochain.

BRUNO CAUTRÈS, CES DÉMARCHES SONT AUTANT D'EXEMPLES DE LA MANIÈRE DONT LES CITOYENS SONT IMPLIQUÉS, DE LA FAÇON DONT LA COLLECTIVITÉ SE SAISIT DE L'ENVIE DE MOBILISATION CITOYENNE AUTOUR DES SUJETS DE L'ENVIRONNEMENT. À TRAVERS CES INITIATIVES, SELON VOUS DANS QUELLE MESURE L'EAU POURRAIT-ELLE PERMETTRE DE RÉTABLIR LA CONFIANCE QUE VOUS ÉVOQUIEZ DANS VOTRE PROPOS ?

Bruno CAUTRÈS

C'est une belle question à laquelle je ne suis pas certain de pouvoir apporter toutes les réponses. J'ai d'abord trouvé dans les propos des uns et des autres beaucoup d'espoir, en particulier sur la question fondamentale de la gestion démocratique des biens communs. L'enquête dont je m'occupe au CEVIPOF dispose d'un baromètre de la conscience politique pour lequel nous avons demandé aux Français, il y a 18 mois, leur opinion sur ces biens communs, et notamment s'ils pensent qu'il existe des biens qui ne peuvent pas faire l'objet d'une appropriation privée, comme les eaux, les forêts, les lacs. 77 % des répondants considèrent en effet que ces biens ne peuvent pas faire l'objet d'une appropriation privée et 80 % d'entre eux demandent que les citoyens s'emparent de ces questions. Je n'ai aucun doute quant au fait que les élus et les décideurs sont dans la bonne voie, même si cela prendra du temps, car **la confiance se construit et elle est profondément relationnelle**. De manière structurelle, si les citoyens placent leur confiance dans un projet ou une politique dans laquelle ils se sentent trahis, alors la défiance s'instaure et la rupture du faisceau de confiance intervient assez rapidement.

La question de la gouvernance, de comment on rend compte de ce nouveau système et de ces nouveaux enjeux aux yeux de la population est fondamentale. Je pense profondément que les citoyens ne demandent pas mieux que d'être vertueux. C'est souvent le contexte dans lequel on leur demande d'être vertueux qui pose problème, car souvent, celui qui demande d'être vertueux est l'élu lui-même. Pérenniser ce dialogue prend du temps et nécessitera une meilleure adéquation entre ces différentes initiatives prises au niveau local. Récemment, j'étais invité à un forum qui abordait les questions de gouvernance territoriale. Un élu marseillais abordait également le sujet des nouvelles modalités de travail avec la population. Aussi, nous voyons une difficulté commencer

à s'instaurer, entre les initiatives et gestions au niveau local ou national. En effet, la confiance des Français dans l'action publique est beaucoup plus forte pour tout ce qui concerne l'échelon municipal et local que national. La vie politique nationale porte sur des enjeux très stratosphériques et déconnectés des initiatives prises au plan local. En termes de politique, je pense que **les deux décennies qui s'ouvrent sont celles d'une nouvelle alliance, ou d'un nouveau modèle entre le national et local**. Les Français sont profondément attachés à l'idée de l'égalité dans le territoire, et rien ne serait plus étranger à la culture politique française que des formes de très grande diversité territoriale. Cette question de la pérennité d'une meilleure courroie de transmission, d'une meilleure adéquation, d'une meilleure communication, d'une meilleure visibilité, entre toutes ces problématiques et toutes ces initiatives de gouvernance au niveau local et au niveau national est en effet essentielle.

Les chercheurs qui étudient l'opinion publique s'inquiètent de ce sentiment de confusion et de désespérance profonde, dans des poches importantes de l'opinion. Je pense que la question de la gestion démocratique des biens communs est sans aucun doute un thème pilier d'avenir qui ne concernera pas que l'eau.

Émilie WALKER

Vous posez la question de l'enjeu de l'articulation entre l'échelle locale et nationale.

M. RICHARD, QUELLE RÉACTION CE SUJET D'ÉCHELLE VOUS INSPIRE-T-IL ?

Alain RICHARD

Je respecte tout à fait la démarche de transfert vers la gestion publique. C'est en effet un moyen d'améliorer la participation des citoyens. Les agglomérations détiennent une partie des leviers sur l'application concrète des politiques de l'eau. Nous devons associer les usagers, habitants, les citoyens aux enjeux de gestion de l'eau. Néanmoins, il y aura certes un besoin de beaucoup de réflexion et de débat, mais nous avons également un timing serré pour passer à l'action. Or, par exemple, concernant nos masses d'eau dégradées, nous remontons la pente très lentement, alors que c'est un problème ancien. J'assistais récemment à un débat au cours duquel intervenait l'interlocutrice européenne en charge d'administrer l'échéance de 2027, et nombre de participants évoquaient déjà les possibilités de dérogation.

Or, je pense que **nous sommes face à des urgences à décider et à agir**, ce qui rend la concertation démocra-

tique difficile à concilier avec la mise en pratique. Enfin, je rejoins le propos de Bruno CAUTRÈS, au sens où tout ne pourra pas se régler au niveau local. L'impact de la diminution de la ressource pose aussi des questions d'enjeux qualitatifs. En effet, il convient de savoir si l'eau qui ressort de nos stations d'épuration est entièrement revenue à l'état naturel. Nous savons que ça n'est pas tout à fait le cas, et que cela peut s'aggraver. Cela pose aussi la question de savoir qui accède à la ressource, en qualité et en quantité suffisante, et qui y accède moins. Cela induit la question de la péréquation entre bassins de vie et éventuellement de transfert de ressources, système que les Espagnols ont déployé, et d'arbitrage au niveau national, qui s'expose au risque d'être plus éloigné des citoyens et de devoir faire de l'économie, ce qui en grec, signifie la gestion des ressources. C'est précisément ce dont il est question. **Nous faisons face à un double défi : délibérer et agir**, car il y a urgence, et il faut avoir conscience que ces questions ne se régleront pas toutes à un niveau strictement territorial.

Émilie WALKER

MADAME LE STRAT, VOUS AVEZ TRAVAILLÉ À DIFFÉRENTS ÉCHELONS DE TERRITOIRES, DU LOCAL AVEC PARIS À L'INTERNATIONAL AVEC LE RÉSEAU GWOPA. QUE VOUS INSPIRENT LES PRÉCÉDENTS PROPOS ?

Anne LE STRAT

À Eau de Paris, nous avons créé un observatoire parisien de l'eau. Je pense que ce qui se passe à Lyon doit permettre d'améliorer encore l'expérience parisienne. Il faut certes avoir le temps de l'action, mais l'eau touche le quotidien des citoyens. **Si l'on veut qu'une action délibérative soit mise en œuvre assez rapidement et produise des effets, il faut qu'il y ait une légitimité dans la mise en œuvre.** En ce sens, quelles qu'en soient les raisons, nous faisons face à une forme de discrédit et de perte de confiance. Or, **la confiance ne peut revenir qu'en passant par un temps de concertation.** Nous l'avons observé avec la Convention Climat, que le Président Macron a, de façon scandaleuse, délégitimé ensuite. Toutefois, l'effet produit dure quelques mois, permet une montée en expertise de citoyens et aboutit à des propositions très sensées. Dès lors qu'on lui donne la possibilité de s'exercer, **il faut tabler sur l'intelligence collective.** Il faut absolument penser de nouveaux modèles de concertation et de démocratie plus directe, avec un agenda de propositions qui pourront être mises en œuvre. Cela ne nous fera pas perdre plus de temps, et nous permettra d'aboutir à des actions plus fines sur le terrain, et avec une mise en œuvre plus adéquate.

Au niveau international, UN-Habitat est une importante agence onusienne, qui s'occupe des services urbains et d'aménagement. Pour ma part, je travaille au sein de Gwopa pour le développement de partenariats entre des opérateurs publics et des services, pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde. Actuellement, nous préparons la conférence internationale de mars 2023 sur l'eau. S'agissant d'une grande agence onusienne sur l'eau, cela peut paraître un peu stratosphérique. Toutefois, je tiens ici à rappeler que la dernière conférence onusienne sur l'eau s'est tenue en 1977. Ces conférences onusiennes concernent plutôt les actions au niveau des Etats, mais il y a une vraie prise de conscience du fait que les acteurs locaux sont des acteurs importants. Les acteurs locaux de l'eau, et notamment les opérateurs publics, ont de plus en plus voix au chapitre, et sont attendus que ce soit au niveau international ou national. Au plan international, le multilatéral est très compliqué à mettre en œuvre, et il a failli sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde. Les acteurs locaux ont une autre voix à porter.

Émilie WALKER

CHRISTOPHE LIME, JE COMPRENDS QU'IL Y A DU PAIN SUR LA PLANCHE ! DANS LE CADRE DU RÉSEAU FRANCE EAU PUBLIQUE, QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉCHÉANCES ET QUELS SONT LES OBJECTIFS QUE VOUS VOUS FIXEZ ?

Christophe LIME

Les débats que nous avons sur la gestion publique de l'eau montrent la différence entre les contraintes très matérielles auxquelles font face les opérateurs au quotidien, et les perspectives nationales ou internationales que nous devons impérativement avoir, notamment sur le bien commun. Aujourd'hui, l'eau est un bien commun indispensable. L'eau est utile à tout, y compris à la création d'énergie. La gestion publique de l'eau doit donc se donner des perspectives à court, moyen et long terme, avec des actions à entreprendre rapidement. Je viens du Doubs, région dans laquelle depuis quatre ans, le cours d'eau disparaît sur 13 kilomètres chaque été, alors que ce n'est pas une région particulièrement ensoleillée, comme peut l'être la Méditerranée. Cela a créé un électrochoc dans la population qui s'est ainsi rendu compte que l'eau pouvait ne plus couler des robinets.

Pour réfléchir et appréhender pleinement le problème de la ressource, il est essentiel d'avoir les compétences appropriées. J'insiste souvent auprès des élus qui souhaitent

revenir à un mode de gestion publique, sur le fait que ce type de décision doit s'appuyer sur une ingénierie, sur les cadres et les agents de maîtrise. Nous rencontrons désormais une forte concurrence sur le marché de l'emploi et peinons à recruter. Or, la gestion publique de l'eau a l'avantage de permettre d'exercer des missions au service de l'intérêt général et du bien commun, ce qui est de nature à attirer les jeunes profils. Enfin, **il faut donner du temps aux élus et aux services de réfléchir et de mener des actions prospectives.** Les prochaines conférences organisées dans le cadre du dixième anniversaire de France Eau Publique se tiendront à Bordeaux, autre métropole ayant fait le choix d'une reprise en gestion publique. **Aucune collectivité ne regrette son passage en gestion publique.** C'est l'un des seuls services publics en France qui progresse. Il faut que cette progression soit pérenne, et c'est pourquoi nos citoyens doivent voir un changement par rapport à la situation antérieure. Nous devons nous fixer des objectifs, nous y tenir, les mettre en œuvre, et y associer l'ensemble des acteurs (industriels, agriculteurs, citoyens, etc.), pour créer de la confiance.

Émilie WALKER

C'est notamment au sein du réseau France Eau Publique que s'opère ce partage de bonnes pratiques. Merci à tous nos intervenants pour ces échanges passionnants, je me tourne désormais vers la salle pour prendre quelques questions.



Danielle MAMETZ, Vice-présidente du SIDEN-SIAN et de sa régie NOREADE

Noréade, qui a été créée en 1950, est la régie historique du SIDEN-SIAN. Je remercie le réseau France Eau Publique d'avoir organisé cette conférence. Même le modèle de la gestion publique n'est aujourd'hui pas remis

en cause, vous entendre en parler fait énormément de bien. Cela nous donne davantage de motivation pour retourner sur le terrain. En revanche, j'interpelle le Sénateur RICHARD, qui m'a bousculée dans ses propos. Je suis membre du Comité national de l'eau et à ce titre, j'ai suivi les travaux du groupe de travail sur les redevances, et j'ai lu le rapport que vous avez publié avec l'ancien député Christophe JERRETIE. Afin de redonner les 200 millions d'euros dont les services d'eau et d'assainissement ont besoin dès à présent pour poursuivre leur mission, lutter contre les fuites, produire une eau de qualité en quantité suffisante, il suffirait de déposer un amendement dans le cadre de la loi de finances pour supprimer le plafond mordant. Cela fait longtemps que nous travaillons tous à faire en sorte que ce plafond mordant disparaisse et je pense que si tel était le cas, cela enverrait un message extrêmement positif. À l'inverse, dire que les agences de l'eau vont baisser leur redevance est un très mauvais signal pour la politique de l'eau et la politique de la préservation de la ressource, tant dans sa qualité que dans sa quantité. Monsieur le Sénateur, je pense que ce sujet est vraiment d'actualité et nous comptons sur vous.

Hubert FALLET, Directeur environnement Nevers Agglomération

Il a été beaucoup question de la gestion publique et de quantité, mais assez peu de qualité. Or, je pense que toutes les collectivités prennent conscience que la quantité d'eau diminue, mais surtout, dans certains endroits, l'eau n'est plus potable, et les citoyens ne parviennent plus à utiliser la ressource. Je pense qu'en France, les agences de l'eau ont fourni un important travail sur le traitement des eaux usées. En revanche, nous travaillons peu sur la qualité de la ressource. Nos stations sont de plus en plus développées, mais il n'existe pas de politique nationale sur les bassins versants et le monde agricole. C'est doute un des grands enjeux qui devrait se décider certainement davantage à l'échelon national, et je pense que cet échelon majeur manque aujourd'hui en France.

Anne-Marie AQUILINA, Directrice générale Collectivité Eau du bassin Rennais Agglomération

Mon propos rejoint celui de Mme MAMETZ et de M. FALLET. Au niveau national, les acteurs publics de l'eau attendent des actions de l'État plus efficaces et plus directives, notamment sur la pollution, et notamment en direction du monde agricole, des possibilités de réutilisation de l'eau, car je crois que nous sommes très frileux en la matière en France. Enfin, je rappelle qu'actuellement, en tous cas en Bretagne, les agences

de l'eau ne financent quasiment plus l'eau potable, et guère plus les eaux usées.

Régis TAISNE, Département Cycle de l'eau de la FNCCR

Il est difficile d'aborder tous les sujets dans un temps si contraint. En revanche, les enjeux qualitatifs et la revendication de la fin d'utilisation des produits phytosanitaires sur les aires d'alimentation de captage faisait l'objet d'une table ronde hier. Une motion spécifique est en cours de diffusion, notamment sur les réseaux sociaux de la Fédération. Ces questions de la qualité de l'eau et de l'attractivité des métiers de l'eau seront également abordées lors d'autres tables rondes thématiques.

De la salle, Eau des Portes de Bretagne

J'entends parler des règles sanitaires, et il me semble très important d'engager des réflexions sur la réutilisation de l'eau, notamment dans les abattoirs. En effet, les bétailières sont par exemple nettoyées à l'eau potable. Je pense que nous avons là des moyens de réaliser des économies conséquentes.

Danielle MAMETZ, Vice-présidente du SIDEN-SIAN et de sa régie NOREADE

Je rebondis sur le débat citoyen. Différentes émissions télévisées et articles de journaux traitent du sujet des métabolites et du fait que des millions de Français n'ont plus accès à une eau conforme en raison de la présence dans l'eau de métabolite de chloridazone. Une application permet d'ailleurs de suivre la potabilité de l'eau au jour le jour. Je pense que nous, les acteurs publics de l'eau, qui agissons à long terme et au plus près de nos administrés, nous devons organiser des débats citoyens sur ces sujets. Il est important en effet de bien expliquer que nous ne polluons pas l'eau, nous récupérons l'eau que l'on veut bien nous fournir, qui provient des nappes et des fleuves. Si les politiques ne sont pas désilotées et si la politique de l'eau n'est pas remise au cœur de l'ensemble des politiques, cela ne fonctionnera pas. Il faut s'atteler à ces politiques avec l'ensemble des citoyens.

Christophe LIME

Une rencontre comme celle-ci est à la fois intéressante et très frustrante, puisque de nombreux sujets ne peuvent pas être abordés en si peu de temps. Nous poursuivrons ces échanges tout au long de l'année, et particulièrement les **12 et 13 octobre 2023 à Bordeaux lors d'un**

grand colloque à l'occasion de nos dix ans. Nous avons un important travail de concertation et de collaboration à mener avec les agriculteurs, pour faire avancer ensemble les sujets. En effet, il arrive parfois que la réglementation rattrape les usagers, si bien que là où ils percevaient des aides, ils se retrouvent à devoir des pénalités. Nous y travaillons dans le cadre du réseau France Eau Publique, où les membres accompagnent les collectivités qui s'interrogent politiquement ou techniquement sur la manière de convaincre leur population, leurs élus, leurs services. Par ailleurs, nous invitons les collectivités en gestion publique à rejoindre le réseau, pour être encore plus représentatifs de la diversité des formes de gestion publique sur le territoire.

Je remercie l'ensemble des intervenants pour la qualité de notre débat. Vous avez été en mesure de traiter le sujet avec une certaine hauteur de vue, c'est ce que nous recherchons au sein du réseau France Eau Publique. Je vous remercie.

Pour en savoir plus sur le réseau France Eau Publique de la FNCCR et ses actions, consultez le site internet :

www.france-eaupublique.fr



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

38^e Congrès FNCCR

DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 2022
RENNES - BRETAGNE